

→ Le chef-d'œuvre classé par l'Unesco

La Tapisserie de Bayeux

Comment est-elle arrivée là ?

Autant les sept premiers siècles de la Tapisserie, suspendue dans la nef de la cathédrale du Moyen Âge à la Révolution, ne furent pas trop mouvementés, autant la suite fut plus chaotique. En 1803, Bonaparte la fait venir au musée Napoléon de Paris, le futur Louvre. En mars 1804, il la renvoie à Bayeux, à la Bibliothèque du Collège, l'actuel lycée Chartier. Entre 1812 et 1842, elle est installée à l'hôtel de ville puis à la bibliothèque de 1842 à 1913, avant de rejoindre l'Hôtel du Doyen jusqu'en juin 1941. Elle vit alors sa période la plus sombre et passe l'été 41 à l'abbaye de Mondaye où des scientifiques allemands l'étudient. Après trois ans passés avec les œuvres d'art des musées nationaux au château de Sourches, elle est à nouveau déplacée par les Allemands au musée du Louvre en juin 44. La Libération de Paris lui permet d'échapper à son déplacement outre-Rhin. De retour à l'Hôtel du Doyen en 45, la Tapisserie est ensuite exposée à l'Ancien Grand Séminaire, aujourd'hui Centre Guillaume-le-Conquérant, où elle se trouve depuis mars 1983.



Avec un commentaire adapté selon les âges, la Tapisserie attire de nombreuses familles.

Depuis le mois de juin, la Tapisserie de Bayeux est inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'Unesco. Une reconnaissance universelle pour ce document unique qui fait la fierté des Bayeusains et qui doit être protégé.

On raconte qu'une nuit, au début de cet été, alors que le musée était fermé, les 623 personnages de la Tapisserie accompagnés des quelque 800 animaux qui les côtoient ont festoyé jusqu'à pas d'heure... à l'abri des regards des 400 000 visiteurs annuels. Il faut dire que l'événement qu'ils célébraient ainsi était de taille. La célèbre broderie, qui raconte l'histoire de Guillaume, venait d'être inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'Unesco. Si la première partie de cette histoire n'est que fiction (quoique !), la seconde est bien réelle. Depuis le 20 juin, la Tapisserie de Bayeux fait en effet partie du célèbre Registre aux côtés de 157 autres documents universels, dont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la Bible de Gutenberg, l'appel du 18 juin 1940, les archives du ghetto de Varsovie ou le film *Metropolis* de Fritz Lang, pour n'en citer que quelques-uns. « C'est un honneur, une reconnaissance universelle et un label international pour la ville et ses habitants, se réjouit le maire de Bayeux, Patrick Gomont. Cela témoigne de sa valeur et de la nécessité de la protéger. »



Patrick Gomont, maire de Bayeux, présente le visuel souhaité par la Ville.

Pour Sylvette Lemagnen, la conservatrice de la toile, découvrant il y a quelques années que la ville de Provins venait d'être inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco, il était évident que la Tapisserie en méritait autant dans la catégorie documents. « Il nous a fallu monter un dossier de candidature en lien avec Normandie Patrimoine présentant le chef-d'œuvre et aussi la façon dont nous le conservons », détaille Loïc Jamin (à gauche du maire sur notre photo), maire adjoint chargé du tourisme. La protection de cette broderie unique était en effet au cœur de la sélection. Mais de ce côté-là, pas de soucis comme en a témoigné récemment Brigitte Oger, ingénieure chargée de la section textile au sein des Monuments historiques : « La Tapisserie de Bayeux est une des œuvres les mieux protégées et présentées dans l'Hexagone (lire ci-contre). » Après sélection au niveau national, la toile a été la seule candidature soutenue par la France. « Mais la Tapisserie dépasse les

mémoire de l'humanité



Accueillir le public...



... et lui proposer un large choix de souvenirs.

enjeux nationaux, justifie Joie Springer, responsable du programme Mémoire du monde à l'Unesco. *C'est une source fondamentale et unique pour la connaissance des modes de vie du Moyen Âge. C'est aussi une œuvre exceptionnelle qui évoque l'Angleterre et l'Europe entière.* » Et pour laquelle les visiteurs du monde entier parcourent des kilomètres. *« Grâce à ce label, les Bayeusains vont s'approprier encore davantage la Tapisserie. Ils vont prendre conscience du trésor inestimable qui s'offre à eux, à deux pas de leur domicile »,* confie Isabelle Robert (notre photo en page 8), directrice du musée de la Tapisserie de Bayeux, qui dévoile depuis peu sa nouvelle scénographie, moderne et pédagogique.

Autre spécificité de la broderie de 70 mètres de long : elle est visible par le grand public, à la différence des autres documents classés qui sont rangés dans des coffres. Le label Mémoire du

monde devrait renforcer la ferveur des chercheurs, la toile n'ayant pas encore révélé tous ses secrets. Mais elle a néanmoins fasciné l'auteur Adrien Goetz, qui en a tiré un des best-sellers de l'été, *Intrigue à l'anglaise*, un roman qui raconte une aventure mystérieuse autour de la toile, façon *Da Vinci Code*, et qui a reçu le prix littéraire de la Ville de Bayeux. Et si le cinéma s'inspirait un jour de la Tapisserie... En tout cas ses personnages sont prêts. On raconte qu'une nuit on les a entendus répéter leurs scènes... ■

→ **PRATIQUE.** Musée de la Tapisserie de Bayeux. Centre Guillaume-le-Conquérant, rue de Nesmond. Tél. : 02 31 51 25 50. Ouvert tous les jours de 9 h à 18 h 30 jusqu'au 1^{er} novembre, puis de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h jusqu'au 14 mars. Tarifs : 3,80 et 7,70 euros. Pour tout savoir sur le programme Mémoire du monde : www.unesco.org

« Elle vieillit moins vite que moi... »

« La Tapisserie ? Tous mes amis qui ne sont pas de Bayeux m'en parlent. Mais, moi qui viens d'arriver ici, je n'ai pas encore eu le temps de la voir ailleurs que sur les cartes postales dans les boutiques de la ville », avoue Damien. Les Bayeusains ont-ils conscience d'avoir chez

eux un des joyaux de l'humanité ? « Franchement, elle fait tellement partie du paysage, qu'on l'oublierait presque, confie Marc. C'est normal. Demandez aux Parisiens s'ils vont voir la Tour Eiffel toutes les semaines ? » Nadine, elle, la cinquantaine « tout juste passée » ne s'en lasse pourtant pas : « Je lui rends visite deux fois par an, notamment pour les Journées du patrimoine. Je la connais presque par cœur. En tout cas, elle vieillit moins vite que moi... » Le classement par l'Unesco réjouit pourtant les habitants de la cité bajo-casse, à l'instar de Stan, impatient de retourner la voir « en même temps que la nouvelle scénographie du musée ». Et

il ajoute : « Être reconnu au même titre que la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, c'est un honneur pour la Tapisserie, et plus largement, pour les Bayeusains. On peut être fiers. » Les commerçants, eux, ne remercieront jamais assez la célèbre broderie :

« Pensez, on vient du Japon, des États-Unis, d'Australie... pour l'admirer, dit l'un d'eux. C'est sûr que ça fait marcher les affaires. Moi, je vais la voir de temps en temps, car c'est un chef-d'œuvre, mais aussi pour pouvoir en parler avec les clients. » De l'art de lier l'utile à l'agréable.

L'une des maquettes de la nouvelle scénographie.



Comment est-elle conservée ?

La Tapisserie de Bayeux a beaucoup d'ennemis. Aussi doit-elle être savamment protégée. Les flashes des appareils photo dégraderaient lentement mais durablement ses couleurs. Normal donc que les clichés soient interdits. Il faut aussi que la lumière soit contrôlée et réglée à une intensité de 50 lux toute l'année. Humidité et trop forte température sont également dangereuses : la Tapisserie est conservée de manière constante à 18/20°C avec une humidité relative de 50/55%. Trop d'humidité ferait gonfler les fibres, un manque les dessècherait. N'oublions pas non plus les mites, ni les insectes, moisissures et champignons qui sont aussi farouchement combattus par les défenseurs de la toile de Guillaume. Quand elle doit être exceptionnellement manipulée, la Tapisserie est donc bichonnée : les bijoux et accessoires qui pourraient s'accrocher sont interdits et les gants blancs sont obligatoires... Ce trésor de l'humanité est bien gardé.